

Compte-rendu du conseil d'école
Du 8 novembre 2022 à Lux

Présents:

<u>Délégués de parents d'élèves:</u>	<u>Représentants des municipalités:</u>	<u>Enseignants:</u>
Ecole Vallègue : Mme Peltier, Mme Séménou	Vallègue : Mme Richer, Mr Devora, Mme Bey	Vallègue : Mmes Loquen, Rastouil-Rivière
Ecole Lux : Mme Barbero, Mr Gleyzes	Folcarde : Mr Cuenca	Lux : Mmes Batigne, Capdeville
Excusée: Mme Bérard	Lux : Mr Bressolles	Excusée : Mme Toussaint-Jouys

Début de séance: 18h 00

1. Présentation du conseil d'école

Attributions :

Le conseil d'école est une instance de décision se réunissant au moins une fois par trimestre, qui vote le règlement intérieur de l'école, qui adopte le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique, qui peut établir un projet d'organisation de la vie scolaire à soumettre à l'Inspection Académique.

Le conseil d'école est une instance de consultation et d'information qui donne son avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

Composition :

Le directeur de l'école, les enseignants, les parents délégués, le Maire et/ou un représentant du conseil municipal, l'Inspecteur de l'Education Nationale, un membre du RASED, le DDEN.

D'autres membres peuvent compléter le conseil sur invitation : partenaires médicaux, personnel communal...

Vote pour l'organisation d'un conseil d'école commun aux écoles du RPI :

Les conseils des 2 écoles peuvent voter un conseil d'école commun.

Après vote « pour » ou « contre » l'organisation d'un conseil d'école commun et délibération, **il est décidé, à l'unanimité, qu'un conseil d'école commun sera organisé pour les écoles du RPI.**

2. Signature du Règlement des écoles: Le règlement est porté à connaissance, adopté et signé.

3. Bilan de la rentrée

Effectifs :

Lux		Vallègue	
Classe 1	11 PS +10 MS= 21	Classe 1	12 CP + 14 CE1 =26
Classe 2	8 MS + 10 GS= 18	Classe 2	10 CE2 + 7 CM1 = 17
		Classe 3	12 CM1 + 8 CM2 = 20

*39 élèves en maternelle et 63 en élémentaire, soit 102 élèves dans le RPI.

*2 enseignantes à l'école maternelle : Mme Capdeville (directrice, déchargée par Mme Labay 12 mardis dans l'année) et Mme Batigne

*5 enseignantes à l'école élémentaire : Mme Loquen, et Mme Martins, Mme Toussaint-Jouys (déchargée en tant qu'élue municipale les lundis par Mme Labay) et Mme Rastouil-Rivière (directrice, déchargée par Mme Labay 1 mercredi sur 2).

VIGILANCE : Afin de pouvoir répondre à l'enquête concernant les effectifs de l'année future, il a été demandé aux mairies de bien vouloir faire le point sur les futurs élèves et notamment les entrées à la maternelle et les futurs arrivants (vente de terrains...). Des informations précises peuvent ainsi éviter de mettre les écoles dans une situation délicate de mesure de carte scolaire.

Protocole sanitaire :

Le niveau socle est appliqué. Le brassage est autorisé. Toutefois, l'application des gestes barrières est maintenue.

Travaux et investissement dans les écoles :

A Vallègue :

- Installation d'étagères dans le hall et dans le préfabriqué
- Installation d'un nouveau panneau d'affichage
- Peinture des tracés du terrain de foot à l'extérieur dans la cour
- Installation d'un tableau sous le préau
- Nettoyage des sols couloir, cuisine, toilettes
- Achat et installation d'un banc (banc de l'amitié)
- Achat de petits jeux de cour et de bacs de rangement
- Entretien des espaces verts
- Un programme de plantation d'arbres est prévu aux vacances de Noël

A Lux :

- Peinture de la cabane à vélos
- Réfection du porte-vélos dans la cabane
- Sécurisation des poignées des vélos et trottinettes
- Entretien des espaces verts
- Fabrication d'une nouvelle caisse à roulettes pour ranger les couvertures
- Réparation des fonds de meubles à la garderie et dans la classe du bas
- Pose d'un nouveau joint sur la porte de la garderie côté cour
- Achat d'une étagère en plastique dans la classe du bas en remplacement d'une cassée
- Réparation du bouton presseur de l'urinoir dans la classe du bas
- Peinture du sous-bassement du mur de la classe du bas côté cour
- Rivetage du dossier des chaises dans la classe du haut
- Révision de l'éclairage du placard dans la classe du haut
- Vérification du vélux (fixation de la tôle) dans la cage d'escalier
- Achat de 2 vélos pour la récréation
- Achat de chaises pour la cantine et la garderie
- Pose d'une chaîne sur la porte allant vers la cour de récréation

Les enseignantes des deux écoles remercient les municipalités ainsi que le personnel pour tous ces équipements et aménagements qui ont permis un bon accueil des enfants.

Réunions de rentrée

Des réunions de classe avec les parents ont été organisées par chaque enseignant en septembre.

Exercice de sécurité :

Un exercice « Évacuation incendie » a eu lieu dans les deux écoles. L'exercice « intrusion » a été effectué en octobre à Lux. Il sera effectué en novembre à Vallègue.

Les ateliers du PEDT :

A Vallègue :

Ils ont été mis en place dès la seconde semaine et ont permis à de nombreux enfants de participer à des activités qu'ils avaient découverts lors du forum des activités regroupant les intervenants et les élèves : éveil musical (relaxation...), cirque, foot, athlétisme, corde à sauter, couture....

A Lux :

Une intervenante, Madame Boyer Céline, propose des activités de relaxation, d'éveil corporel, sensoriel et musical, intégrant du vocabulaire espagnol, tous les lundis depuis le 19 septembre.

Evaluations CP-CE1 :

Les évaluations nationales ont été mises en place en septembre et les résultats ont été donnés aux familles en octobre et novembre en rendez-vous individuels.

Bilan de la coopérative 2021.2022 :

Reliquat exercice précédent : 1134.16 €

Recettes : 2016 € (Dons APE marché de Noël et brioches : 760€ + photos 1256€)

Dépenses : 2220.94 (cotisation OCCE 154.05 € + spectacle mater 580€ + sorties élémentaire 1372€ + goûters 78.78€ + petit matériel 36.11€),

Reste : 929.22 € au 01.09.22

*Fonctionnement de la coopérative du RPI : A l'issue de chaque action (vente des photos, appel aux dons.....) le bénéfice est partagé (au prorata du nombre d'enfants) pour chaque classe afin que **chaque enseignant** puisse établir son projet pédagogique (sortie, achat...) et décide de ses propres actions avec le budget obtenu.*

Afin de financer la coopérative scolaire, les traditionnelles photos de classes seront proposées à la vente prochainement. L'APE tiendra un stand au marché de Noël de Vallègue pour la vente de petits objets fabriqués dans les classes ou dans les ateliers du PEDT. L'APE proposera une vente de brioches en février.

5-Projet d'école et actions engagées :

Pour rappel :

Le projet d'école sera poursuivi au moins un an de plus

Intitulé du projet :

« Se recentrer, développer une attitude d'élève pour s'approprier et réinvestir les apprentissages. »

3 axes :

-Continuité des enseignements : développer la cohérence entre les classes et les cycles, développer les outils communs.

-Enrichir et diversifier les actions favorisant la production écrite et orale : développer des compétences langagières à l'écrit et à l'oral en situation.

-Devenir élève citoyen et responsable : développer une attitude d'élève au sein de la classe et de l'école, poursuivre les gestes éco-citoyens.

APC :

Les activités pédagogiques complémentaires du mardi et du jeudi de 15h45 à 16h30 sont proposées en réponse à des besoins. Elles peuvent être une aide aux élèves visant à traiter les difficultés d'apprentissage, une aide au travail personnel ou une activité prévue par le projet d'école. Elles sont soumises à l'accord parental, elles ont débuté fin septembre.

Lois à l'école, messages clairs, conseil de classe, débats :

Ces actions se poursuivent dans les classes. Les messages clairs sont importants pour régler les petits conflits personnels par la communication. Les conseils de classe analysent la vie et le climat de la classe, le respect des règles, proposent des solutions à des problèmes plutôt collectifs. Les débats sont l'occasion de traiter de divers sujets notamment la laïcité, l'égalité fille-garçon, la différence, le handicap, l'inclusion, la confiance en soi, la persévérance, la justice...

Liaison inter-cycles :

-Poursuite des cahiers parcours : écrivain, artistique et culturel, anglais et vocabulaire.

-Poursuite des programmations de cycles et de la correspondance écrite ou orale entre les classes.

-Formation des enseignants en équipe.

-Conseils de cycles et analyse des parcours des élèves, orientation, préparation des équipes éducatives et de suivi.

-Conseil école-collège le 11 octobre avec le bilan de la rentrée au collège et les projets de liaison.

-La liaison passerelle GS-CP est à nouveau planifiée au dernier trimestre avec la venue des GS à l'élémentaire.

Actions autour de la lecture et de l'interprétation

-Poursuite de l'intervention d'une personne de l'association « Lire et faire lire » pour la classe CE2-CM1 et des classes maternelles.

-Mise en voix de textes (poésies, contes ou autres) dans les classes.

-Le bibliobus passera le 10 novembre à Vallègue

-Chaque semaine de fin de période, est mise en œuvre dans les classes l'activité « Silence, on lit » pendant 10 à 15 mn.

Opération Cinéfol :

Les élèves de maternelle se rendront au cinéma dans le cadre de l'opération Cinéfol au 1^{er} et 3^e trimestre.

Actions autour de la sécurité :

Une intervention avec un pompier sera programmée pour toutes les classes du RPI au cours de l'année scolaire. En maternelle, il interviendra sur la prévention des risques domestiques. En élémentaire, son action portera sur comment donner l'alerte aux secours.

Education à la santé : L'infirmière interviendra à l'école élémentaire en collaboration avec les enseignants sur le thème de la sexualité du CP au CM2 (évolution et différence corporelle chez les filles, et les garçons pour les CE et éducation sexuelle pour les CM).

Piscine :

Un cycle se déroule les mardis d'octobre et de novembre pour les élèves de CE1 au CM2.

Merci aux parents qui ont passé l'agrément pour accompagner et encadrer, merci aux mairies pour le financement du bassin et du bus.

Téléthon : La course du muscle

Suite à la dissolution de l'association parrainant les enfants du Togo, l'équipe enseignante a décidé cette année de soutenir une autre association caritative : le Téléthon.

Une épreuve sportive, une course de relais, rassemblant tous les élèves du RPI aura lieu à l'école de Vallègue à la fin du mois de novembre. L'APE a proposé de s'occuper du goûter, des parents aideront à l'encadrement des équipes. Merci à tous, merci aux donateurs qui parrainent « nos petits coureurs ». Les fonds récoltés seront versés à l'association du Téléthon l'AFM. Un contrat d'engagement a été signé avec l'AFM. Des affiches seront positionnées dans les villages du RPI pour annoncer l'événement.

Education à l'environnement, aux gestes éco-citoyens :

-Solidarité Cartouche

L'école de Lux participe à nouveau cette année au recyclage des cartouches d'imprimante. Un carton installé à l'entrée de l'école permet de déposer les cartouches d'encre usagées. Cette action vient en aide à l'association le rire médecin (aide aux enfants hospitalisés via l'intervention de comédiens professionnels dans les services pédiatriques)

Le recyclage des feutres, stylos et tout outil scripteur est également poursuivi.

-Solidarité « bouchons »

L'école de Vallègue continue la collecte des bouchons en faveur des personnes handicapées.

-Entretien du jardin et des bacs à plantations à l'école Vallègue : semis, plantations, taille, arrosage, observations, entretien des abris à insectes, hérissons...

-En lien avec le CAUE de Toulouse et de la bibliothèque de Vallègue, une exposition sur le thème « Habiter » sera installée prochainement à la bibliothèque du village. Elle sera un support de travail pour les élèves et elle sera ouverte et à disposition des personnes intéressées.

Les CE2-CM1 et CM2 poursuivront l'étude de l'occupation de l'homme sur le territoire en zone rurale lors de sorties dans les alentours de l'école mais aussi dans les villages à proximité avec un animateur du CAUE au printemps. (un rallye découverte patrimoine à Toulouse est à l'étude pour les CM).

6. Questions des parents:

1/ Le banc de l'amitié a-t-il été mis en place? Est-il investi / suffisamment identifié par les enfants?

Le banc a été installé récemment, il est coloré et identifié. Il est utilisé en tant que banc pour s'asseoir et de temps en temps investi comme banc de l'amitié.

2/ Un projet de plantation d'arbres pour une végétalisation de la cour avait été abordé durant les années précédentes. Des travaux dans ce sens sont-ils planifiés dans le projet communal pour l'école de Vallègue?

Une plantation est prévue aux vacances de Noël 2022 : plantation de 10 arbres d'essences différentes par un pépiniériste.

3/ Les parents d'élèves souhaiteraient un retour d'expérience concernant les jeux achetés pour la garderie de l'école de Vallègue l'an dernier et proposer un projet de jeux au sol pour la cour d'école. La question se pose notamment de savoir si l'école possède des jeux en propre, à la disposition des enfants.

Ces jeux ont été demandés l'an passé lors d'un conseil d'école par les parents d'élèves. La mairie a acheté des jeux d'équilibres, des échasses, des cordes à sauter et des cerceaux. Ces jeux sont sortis pendant la garderie (matin, midi, soir)

A la disposition des élèves, il y a également :

-des jeux au sol : terrain de foot, marelles, des paniers de baskets

-Jeux avec craie dehors et des tableaux Velleda installés sur les armoires dans la garderie. Un tableau est aussi en accès libre sous le préau.

Possibilité de compléter les jeux au sol avec l'aide de la mairie de Vallègue si les parents ont des idées.

4/ Concernant l'école de Lux, la législation prévoit concernant l'accueil périscolaire, un animateur pour dix enfants mineurs âgés de moins de six ans. Nous souhaitons soumettre la question du recrutement d'une personne supplémentaire pour la garderie de Lux.

En garderie, il n'y a pas de réglementation, pas de quota d'adultes encadrants les enfants. Quand il y a trop d'enfants en garderie, il y a la possibilité de faire intervenir Madame Saffon, agent d'entretien qui est dans les locaux durant les horaires de garderie. Actuellement le nombre d'élève quotidien à la garderie tend à se régulariser.

5/ La question de l'apport d'ombre pour la cour d'école de Lux est reposée. Où en est le projet de donner accès aux enfants à une zone ombragée à l'avant de l'école? Est-il possible de donner un accès au parc à jeux aux enfants sur le temps scolaire/de garderie?

La mairie envisage de fermer le devant de l'école qui est ombragé avec des barrières. Cela pourrait constituer un espace pour la récréation et la garderie. Concernant l'accès au parc, cela ne peut être possible : l'endroit n'est pas clôturé ce qui pose un problème de surveillance, l'endroit est aussi fréquenté en temps de garderie par des familles et leurs enfants ce qui pose un problème de responsabilité et il n'y a pas de sanitaire sur place.

En cas de forte chaleur l'accès à la salle des fêtes climatisée est possible.

6/ A Lux et à Vallègue, comment se déroule le remplissage des gourdes d'eau durant les récréations?

Quand la gourde est vide, ils la remplissent ou demandent de le faire ou on leur fait mais avant ou après, pas pendant car cela pose un problème de surveillance. A Lux, on vérifie la gourde avant d'aller en récréation.

7/ Quels sont les projets de sortie pour l'année en cours dans chacune des écoles?

2 sorties au cinéma pour l'école de LUX et en fonction des rentrées d'argent de la coopérative scolaire

A Vallègue, pour l'instant, il n'y a qu'une sortie programmée au printemps pour les CE2-CM1-CM2 avec une animation du CAUE.

8/ Quels sont les projets autour de l'environnement qui seront mis en place cette année? quelles activités sont prévues, par exemple autour des bacs de jardinage dans la cour? Nature en jeux interviendra - t'elle cette année? Peut il y avoir une nouvelle communication de faite autour des objets récupérés pour les bacs de recyclage?

Nature en jeux n'intervient plus auprès des écoles. Les enfants s'occuperont des bacs avec leurs enseignantes comme annoncé plus haut. Concernant le recyclage, des informations ont été données plus haut mais également via le cahier de liaison.

9/ A l'école de Vallègue, suite aux discussions de l'an dernier concernant le discours et le comportement d'une adulte vis à vis des enfants, a t-on noté un apaisement entre cette personne et les enfants?

Il y a eu des formations proposées depuis 4 ans pour le personnel. (relation bienveillante, gérer la différence des élèves). La mairie organise des réunions avec le personnel régulièrement.

Les règles de la cour ont été harmonisées en début d'année entre tous les adultes de l'école. (personnel mairie et enseignants)

Il est possible pour les parents d'aller rencontrer le personnel de garderie en cas de problème pour échanger directement avec elles. L'équipe municipale reste à l'écoute des parents aussi.

10/ Un projet intergénérationnel entre les "grande section" de Lux et l'EPHAD Monnier avait été proposé par le passé. Ce projet est-il toujours d'actualité?

Les enseignantes n'ont pas eu connaissance de ce projet. Un projet avec l'ASEI de Lux avait été mis en place grâce à une intervenante en arts plastiques qui intervenait bénévolement dans la classe des grands et à l'ASEI.

Intervention des personnes de l'ASEI dans le cadre de ce projet pour aider les enfants dans le cadre des séances d'arts plastiques. .

A l'issue du marché de Noël tenu par l'APE, un don des objets invendus avait été fait à l'EPHAD et l'EPHAD avait envoyé une lettre de remerciement

11/ Une procédure est-elle en place pour permettre la transmission des événements de la journée (chutes, accidents, par exemple) entre les enseignantes et le personnel municipal sur l'école de Vallègue? sur l'école de Lux?

A Lux et Vallègue, sur le temps scolaire et périscolaire, si un incident survient plusieurs moyens de communication peuvent être mis en place en fonction de la gravité de l'incident : transmission verbale, mot dans le cahier de liaison ou appel téléphonique.

Sur le temps périscolaire, les enseignantes ne sont pas responsables de l'information aux parents en cas d'événements. Toutefois, si elles sont informées, les mêmes procédures que sur le temps scolaire peuvent être appliquées. Cependant, les enseignantes ne pourront en aucun cas être tenues responsables des faits survenant pendant les temps périscolaires. Communication avec le personnel qui intervient également dans les classes à Lux.

Lorsqu'un événement important survient, il y a une communication directe avec les personnes intéressées dans la mesure du possible.

Deux propositions à la réflexion

-l'école du dehors.

-« notre école faisons la ensemble » : après une phase de concertation et de réflexion entre parents, élus et enseignants, des projets (bien être des élèves, excellence élévation du niveau scolaire, réduction des inégalités...) peuvent être déposés par les écoles auprès du ministère afin d'obtenir un financement.

Fin du conseil : 20h25